

du 27

**PROLONGATION
JUSQU'AU 15 FÉVRIER**

au 23 janvier 2018

prix de vente recommandé

50€



Magimix vous offre pour l'achat d'un Juice Expert 2 CUPS de 400 ml pour emporter vos boissons préférées !



Comment recevoir vos 2 Cups ?

- 1 • Cette offre est valable pour tout achat d'un Juice Expert Magimix effectué entre le 27 octobre 2017 et le 23 janvier 2018 inclus, dans tous les points de vente affichant l'opération.
- 2 • Pour recevoir les cups de 400 ml, il suffit à l'acheteur de compléter ce bulletin ou de le recopier sur papier libre et de le renvoyer avant le 28/02/18 à l'adresse ci-dessous accompagné :
 - d'une copie de la preuve d'achat attestant du montant et de la date d'achat
 - du code barre figurant sur l'emballage

ou de s'enregistrer en ligne sur www.magimix.fr/offre

- 3 • Le bénéficiaire recevra les cups de 400 ml sous **8 semaines** environ à compter de la réception des éléments pré-cités. Vous pouvez également recevoir ces 2 Cups contre un chèque de 50€.

Enregistrez-vous sur notre site www.magimix.fr/offre

ou retournez le bulletin avant le 28/02/18 inclus à :

Magimix - Juice Expert Noël - 8 rue Hans List - 78290 Croissy Sur Seine

Mme ☐ Mlle ☐ M ☐

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

TELEPHONE PORTABLE OBLIGATOIRE pour la livraison:

E mail :

Référence de l'appareil (ex : 18082F) :

Magasin : Code postal :

☐ Je souhaite recevoir les informations Magimix 2 fois par an

Offre valable en France métropolitaine Corse comprise uniquement sur les produits Magimix cités sur ce bulletin et achetés entre le 27/10/17 et le 23/01/18. Offre limitée pour un même produit à une seule participation par foyer (même nom, même adresse). Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après la date limite ou non accompagnée des preuves d'achat requises. Aucun ticket de caisse sans date ne sera pris en considération. Les frais postaux sont inclus dans l'offre. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données le concernant auprès de la société organisatrice.